

Base de données

« passages à faune »

Etat des lieux et perspectives

Contexte



Valoriser la politique « TVB » au niveau international : Programme européen « Green infrastructures »



Faciliter le reporting aux différentes échelles

- Initiative de l'Allemagne dans la collecte de données à laquelle la France a participé
- Indicateurs de suivi et d'évaluation de la TVB
- Initiatives de bases de données des gestionnaires
- Obligation de diffusion des données environnementales



Améliorer le porter à connaissance

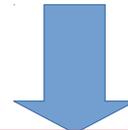


Améliorer l'intéropérabilité avec les autres données environnementales

Contexte

Mise en évidence de nombreuses lacunes en terme de connaissance (espèce / fragmentation) :

- des lacunes dans la structuration des données ;
- des données naturalistes associées encore trop limitées en quantité et qualité pour réaliser des diagnostics pertinents et une hiérarchisation des enjeux ;
- l'absence d'outil de suivi centralisé de ces aménagements pour une meilleure prise en compte de leurs effets sur la perméabilité des ILT



Besoin d'apporter un service de mise en cohérence et de centralisation des informations



Objectifs



Multiplicité des études et des données collectées sur la transparence écologique des infrastructures :

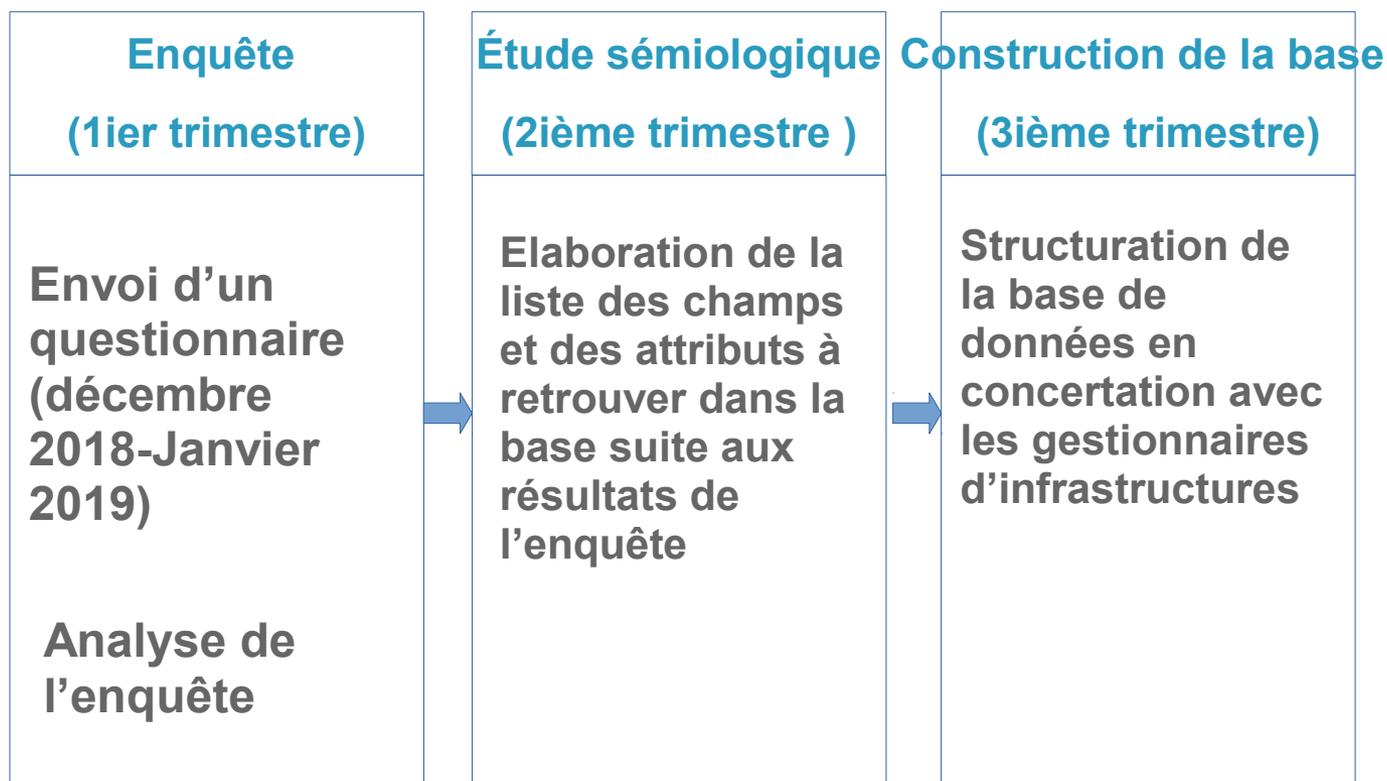
- Capitaliser les données sur les passages à faunes ;
- Rendre accessible l'information à tous les partenaires.

Le projet vise une base libre d'accès :



- alimentée une fois par an au moins pour les plus grands passages faune des RN, autoroutes et voies ferrées concédées, les voies ferrées et les voies navigables nationales ;
- au moins une fois pour les réseaux gérés par les conseils départementaux (CD) et les conseils régionaux (CR).
Valoriser la politique « TVB » au niveau international :
Programme européen « Green infrastructures »

Calendrier 2019

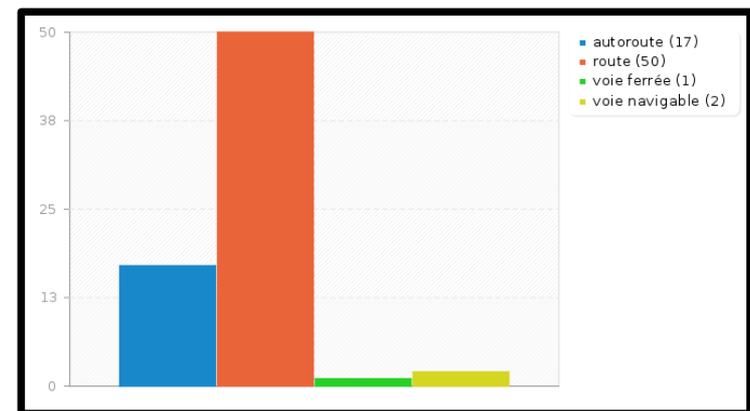


Enquête

Questionnaire

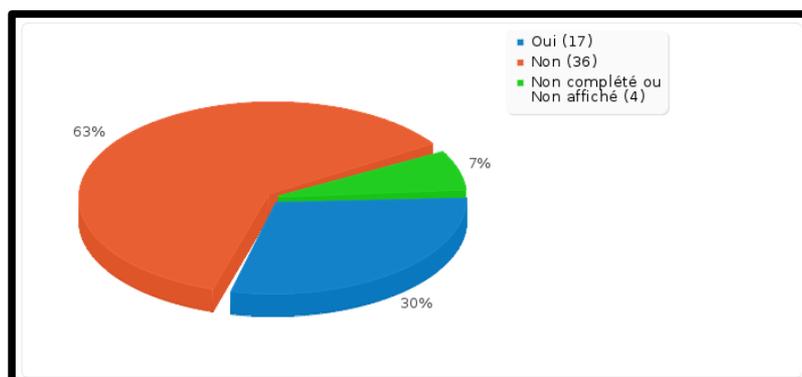
- **Objectif** : Collecter des informations sur la présence de bases de données et leurs contenus;
- Plus de 70 gestionnaires d'infrastructures contactés (France)
⇒ 59 ont répondu au questionnaire

Type de voies gérées	
Réponse	Pourcentage
autoroute	32,00 %
route	84,00 %
voie ferrée	2,00 %
voie navigable	3,00 %



Principaux résultats

Nombre de gestionnaire ayant une base de données PF ou une base ouvrages contenant des éléments sur les PF :



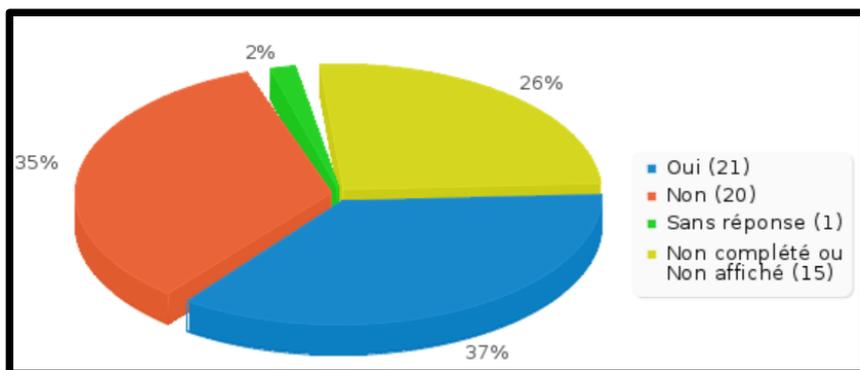
	OUI	NON	Pas de réponse
Conseils départementaux (37)	22 %	72 %	2 %
DIR (11)	46 %	38 %	16 %
Autoroutes (4)	50 %	50 %	0 %
Autres : VNF et SNCF (3)	50 %	50 %	0 %

Principaux résultats

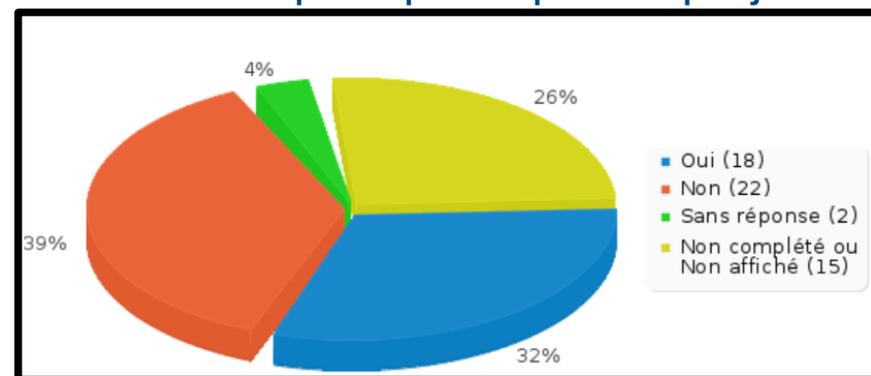
Utilités principales de ces bases:

- Gestion technique et patrimoniale des ouvrages ;
- Suivi des mesures compensatoires, des interventions d'entretien et des travaux ;
- Connaissance du patrimoine et capitalisation du savoir.

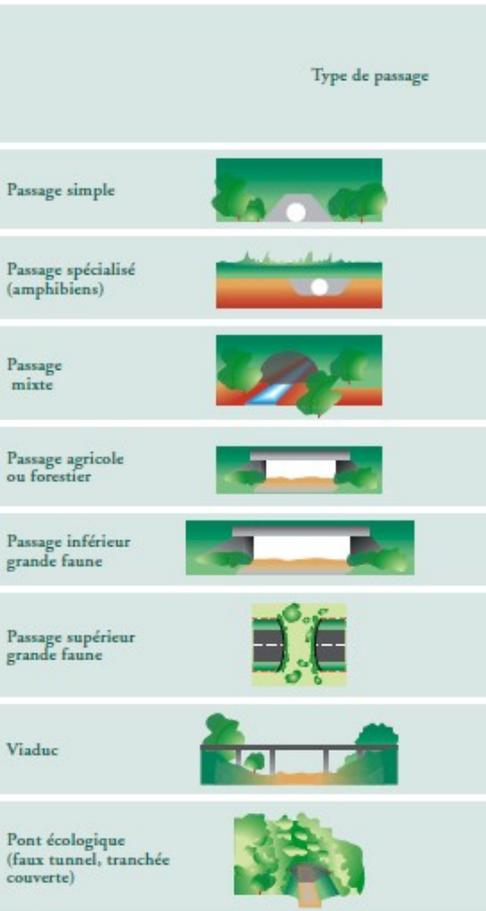
Intérêt d'avoir une BDD PF nationale



Nombre de structures potentiellement intéressées pour participer au projet



Premières conclusions



Peu de structures possèdent une base de données PF ou contenant des données écologiques

- Pas ou peu de passages spécifiques à la faune (CD)
- Pas de suivis réalisés suite à l'aménagement

Nécessité de définir la distinction entre un PF spécifique/ mixte

- Prise en compte des passages forestiers, agricoles

Besoin de définir des protocoles de suivis et de diagnostics harmonisés utilisable en interne par les gestionnaires

- Besoin parfois de connaître les éléments à relever sur le terrain dans le suivis et la préconisation de travaux.

Perspectives

Construction de la base;

- A partir de l'analyse du questionnaire : harmonisation des données et structuration de la base
- Réflexion à mener sur l'intégration dans la base des ouvrages non spécifiques

Poursuivre la collecte de données auprès des gestionnaires d'infrastructures

- Continuer la collecte de données (Données issues des bases internes) ;
- Présenter la démarche et sensibiliser dans chaque région à l'utilisation future de la BDD PF.

Merci de votre attention

contact : amandine.lebre@cerema.fr

